

CHAMPIONNAT REGIONAL DE CYCLISME SUR ROUTE



SAMEDI 10 JUIN 2017



ORGANISATION

Le Dymanic Vélo Riorgeois, Roanne Vélo FSGT et les communes de Saint Haon le Châtel et de Saint Haon le Vieux seront heureux de vous accueillir pour le championnat régional Rhône Alpes FSGT à Saint Haon le Châtel.

Saint Haon le Châtel se situe sur la côte roannaise. C'est un village médiéval riche d'un patrimoine historique qui cache beaucoup d'histoire.

Ce sera un circuit exigeant mais il permettra à tous les coureurs de défendre leur chance qu'ils soient routiers ou plus à l'aise dans les pentes.

Vous trouverez dans cette plaquette tous les renseignements nécessaires pour venir à Saint Haon le Châtel, ainsi que ceux concernant le circuit.

Il est impératif que chaque commission départementale motive ses clubs afin que les pelotons de chacune des catégories soient représentatifs du cyclisme FSGT en Rhône Alpes.

L'organisation fournit des bénévoles pour assurer différents postes : remises de dossards, classements, signaleurs, véhicules suiveurs, commissaires de courses.

Nous vous donnons rendez-vous le Samedi 10 Juin 2017 sur la ligne de départ pour défendre vos chances dans le respect de nos valeurs et en toute convivialité.

Un parking sera prévu en bas du bourg, afin de faciliter la circulation et le déroulement de l'épreuve. Merci de stationner dans cette zone.

REGLEMENT

Le championnat régional fait partie des épreuves qualificatives pour le championnat de France sur route FSGT qui aura lieu à Rouez dans la Sarthe le 1^{er} et le 2 Juillet 2017.

Le championnat Rhône Alpes 2017 se fera par catégories d'âge conformément au règlement FSGT. Il est ouvert uniquement aux coureurs licenciés FSGT.

Aucun engagement ne sera pris sur place le jour de l'épreuve.

Le prix de l'engagement est de 7€ par coureurs et 5€ pour les cadets et les minimes.

Les engagements (modèle ci-joint) sont à envoyer à :

Mr BENETIERE Jean Marc – 101 Rue Jean de la Fontaine – 42153 RIORGES

Accompagnés du règlement établi à l'ordre de : **Dynamic Vélo Riorgeois**

Avant le : **3 Juin 2017**

Tout coureur surpris à jeter un papier ou emballage de ravitaillement dans la nature, pourra être exclu de la course, sur avis des responsables.

Les 3 premiers coureurs de chaque catégorie seront récompensés.

La remise des dossards aura lieu 1h avant le début de chaque épreuve.

La licence signée, avec son timbre de catégorie et la photo, sera obligatoire pour le retrait du dossard. Celui-ci sera fixé par 6 épingles, sur les poches du maillot, sans être plié. Les dossards mal positionnés ou non visibles ne seront pas classés.

Le port du casque à calotte rigide est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve.

L'appel des coureurs aura lieu 10 mn avant le départ.

Les voitures suiveuses sont formellement interdites. Seuls les véhicules de l'organisation sont autorisés à rouler sur le circuit.

Le ravitaillement est autorisé sur tout le circuit, en dehors de la zone d'arrivée, exclusivement par piéton sur le côté de la chaussée.

Les échauffements sont interdits sur le circuit pendant le déroulement des épreuves.

Les Vélos à Assistance Electrique sont interdits.

Braquet limité, pour les minimes à 7m01 ; pour les cadets à 7m62. Un contrôle pourra être effectué avant le départ de ces catégories.

Tout coureur éventuellement doublé ou rattrapé par un coureur ou un groupe de coureurs d'une autre catégorie, devra se laisser décrocher, sous peine d'exclusion de l'épreuve.

CONTROLE ANTI DOPAGE

Un contrôle anti dopage est toujours possible dans une compétition, notamment dans un Championnat Régional.

Le fait de se soustraire à un contrôle est considéré comme contrôle positif susceptible d'être sanctionné disciplinairement, ainsi que le refus de présenter ses pièces d'identité et licence.

Le sportif peut se faire accompagner par la personne de son choix. Celle-ci peut assister à toutes les étapes du contrôle, sauf l'entretien, l'examen médical et le prélèvement de lui-même. Les mineurs peuvent être accompagnés des parents.

CONSEIL :

Eviter d'aller aux toilettes entre la fin de la compétition et l'arrivée au local de contrôle, sinon le stage à cet endroit risque de s'éterniser...

Ne boire que dans des bouteilles CAPSULEES ouvertes par soi-même. Personne ne doit boire dans cette bouteille.

Ne pas oublier la demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques (AUT).

En cas d'oubli des ordonnances, signaler de mémoire TOUS LES MEDICAMENTS pris récemment au médecin contrôleur.

AVANT DE PARTIR :

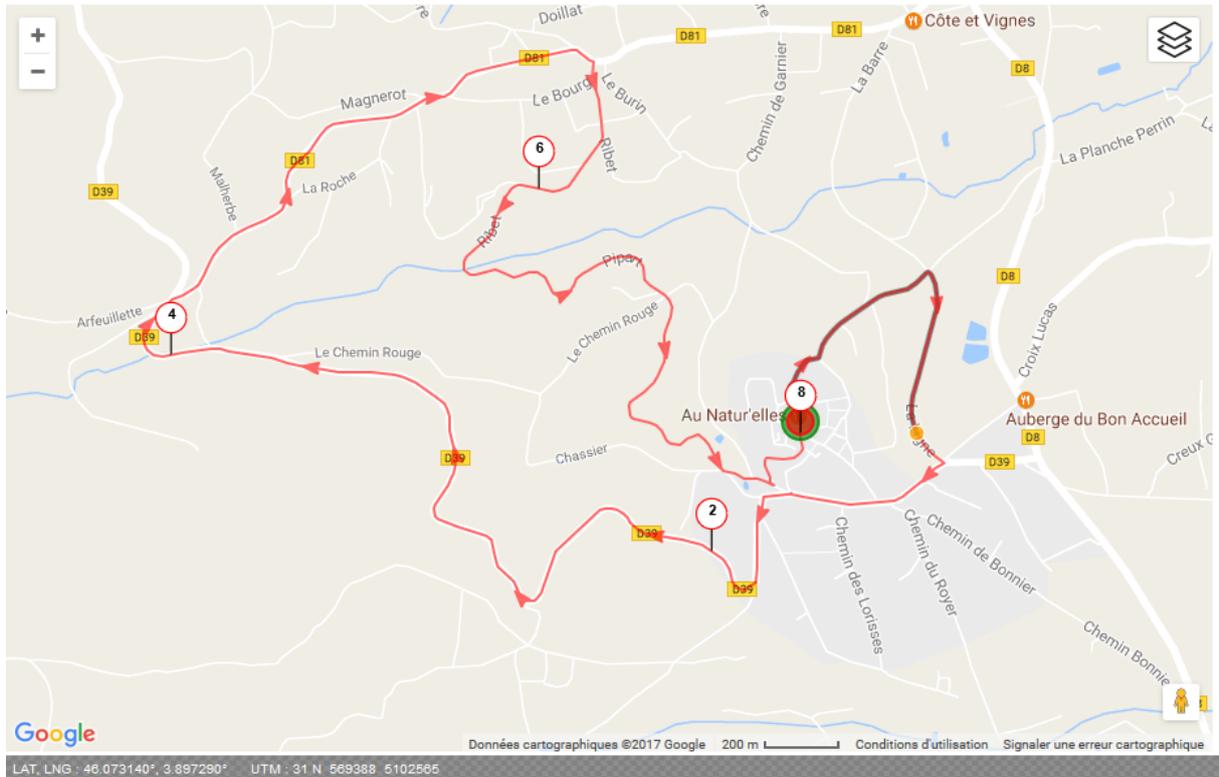
Relire l'intégralité du procès-verbal, demander le formulaire personnel et le conserver un mois minimum.

Renseignements complémentaires :

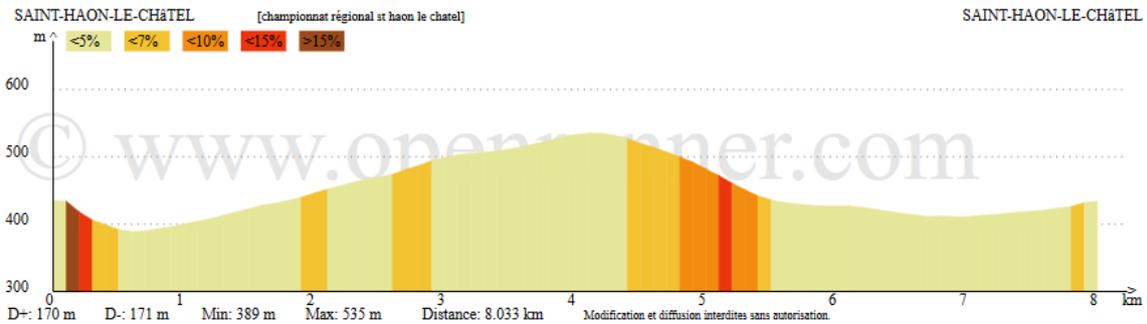
Mr BENETIERE Jean Marc : 06 70 59 60 79

dynamicveloriorgois42153@gmail.com

CIRCUIT



PROFIL ALTIMETRIQUE



LONGUEUR DU CIRCUIT => 8,033 km

DEPART / ARRIVEE => Bourg de Saint Haon le Châtel

Sur openrunner => 7366737

ORGANISATION DES EPREUVES

- **13 h 15** : Appel des coureurs

13 h 30 : Super Vétérans	7 tours	56,231 km
13 h 33 : Anciens, Cadets, Féminines	6 tours	48,180 km
Minimes	5 tours	40,150 km

- **15 h 45** : Appel des coureurs

16 h 00 : Seniors, Juniors, Espoirs	9 tours	72,270 km
16 h 03 : Vétérans	8 tours	64,264 km

- **18 h 15** : Remise des récompenses aux trois premiers de chaque catégorie à la salle des fêtes de Saint Haon le Châtel suivie d'un vin d'honneur.

CHAMPIONNAT RHONE ALPES FSGT

SAMEDI 10 JUIN 2017

FEUILLE D'INSCRIPTION **DATE LIMITE 3 JUIN 2017**

NOM DU CLUB :	NOM DU RESPONSABLE :
COURRIEL :	TELEPHONE :

	N° DE LICENCE	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	CATEGORIE D'AGE
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
TOTAL		7 €	Total à régler :	€	Chèque à l'ordre du Dynamic Vélo Riorgeois

Envoyer le chèque à : Mr BENEETIERE Jean Marc - 101 Rue Jean de la Fontaine - 42153 RIORGES

CHAMPIONNAT RHONE ALPES FSGT

SAMEDI 10 JUIN 2017

FEUILLE D'INSCRIPTION MINIMES ET CADETS **DATE LIMITE 3 JUIN 2017**

NOM DU CLUB :	NOM DU RESPONSABLE :
COURRIEL :	TELEPHONE :

	N° DE LICENCE	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	CATEGORIE D'AGE
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
TOTAL		5 €	Total à régler :	€	Chèque à l'ordre du Dynamic Vélo Riorgeois

Envoyer le chèque à : Mr BENETIERE Jean Marc - 101 Rue Jean de la Fontaine - 42153 RIORGES